



DIRECTION des AFFAIRES GÉNÉRALES et JURIDIQUES  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
SERVICE des MARCHÉS PUBLICS  
JFD/MCL

## MAIRIE DE PÉRIGUEUX AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

### **Collectivité qui passe les marchés :**

Mairie de Périgueux – 23, rue Wilson - B.P. 20130 – 24005 PERIGUEUX CEDEX  
☎ : 05 53 02 82 00 - 📠 : 05 53 07 09 52

**Objet du marché :** Souscription des contrats d'assurance pour la Ville de PERIGUEUX

### **Mode de passation du marché :**

La consultation est effectuée sous forme d'un marché d'appel d'offres ouvert, passé en application des articles L.2124-1, L.2124-2 et R.2124-1 et R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique issu de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative et du décret n° 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire.

### **Allotissement :**

Le marché sera dévolu en quatre lots :

#### **Lot 1 : assurance des responsabilités et des risques annexes**

Classification CPV : Objet principal : 66516000-0

#### **Lot 2 : assurance des véhicules et des risques annexes**

Classification CPV : Objet principal : 66514110-0

#### **Lot 3 : assurance tous risques expositions – musée**

Classification CPV : Objet principal : 66515000-3

#### **Lot 4 : assurance des prestations statutaires**

Classification CPV – Objet principal : 66512000-2

**Durée du marché :** A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2021 - 00 H 00 pour une durée de 5 ans.  
Il expirera le 31 Décembre 2025

### **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

(documents constituant la candidature) :

- DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- DC 2 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>

Dans le cas où l'entreprise ne fournirait pas les formulaires DC1 et DC2, une déclaration sur l'honneur certifiant :

- N'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner-prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique.
  - Être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ;
  - La copie du ou des jugement(s) prononcé(s) si l'entreprise est en redressement judiciaire.
  - Qualité selon laquelle il agit : agent, courtier, mutuelle. S'il intervient en qualité de courtier, il devra fournir une copie du mandat pour agir au nom de la (les) compagnie(s) qu'il a saisie et **l'étendue de celui-ci**.
  - Compagnie qui effectue la proposition et son engagement de souscription ainsi que son habilitation obtenue auprès de l'organisme d'autorité de contrôle (ACPR ou son équivalent). Cette disposition ne concerne pas les intermédiaires d'assurance.
  - Attestation de responsabilité civile et de garantie financière en cours de validité.
  - Attestation d'inscription à l'ORIAS. Cette disposition concerne les intermédiaires d'assurance.

### **Critères d'attribution des commandes :**

Les sous-critères énumérés ci-après intervenant pour le jugement des offres sont affectés du coefficient pondérateur suivant :

#### **Pour les lots N°1 à 3 :**

Critères	Pondération
1- Valeur technique	55
2- Prix	45

#### **Pour le lot N°4 :**

Critères	Pondération
1- Valeur technique	30
2- Prix	40
3- Assistance technique	30

**Le candidat se rapprochant le plus du total de 100 est considéré comme étant celui présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.**

**Date limite et conditions de réception des offres :**

Les offres devront parvenir en Mairie au plus tard :

**Judi 15 Octobre 2020 avant 12 heures**  
**à la Mairie de PERIGUEUX – 23 rue Wilson - B.P. 20130 – 24005 PERIGUEUX CEDEX**

La transmission des offres est obligatoire par voie électronique via le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

Les candidatures seront entièrement rédigées en français.

**Retrait des dossiers de consultation**

Le dossier de consultation pourra être retiré sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

**Délai de validité des offres :** 180 jours

**Renseignements divers :**

***- Recours***

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de BORDEAUX - 9, rue Tastet – CS21490 - 33063 BORDEAUX cedex.

Contentieux précontractuel concernant la régularité de la procédure de publicité et de mise en concurrence – avant conclusion du contrat: contentieux au fonds en annulation pour excès de pouvoir – deux mois à compter de la décision faisant grief (décision de rejet de la candidature ou de l’offre, désignation de l’attributaire du contrat...).

***- Modalités de financement et de paiement du marché***

La Ville de Périgueux financera l’opération objet du marché à partir de ses fonds propres. L’unité monétaire sera l’euro.

Transmission des factures par l’intermédiaire du logiciel Chorus pro.

***- Délai global de paiement***

30 jours par mandat administratif pour chaque facture.

**Date d'envoi à la publication :** Vendredi 11 Septembre 2020